Séminaire récurrent avec mises à jour

Cartographie des risques fiscaux – impôts directs et indirects

15 octobre 2021 (Lausanne, le matin)

Public visé
- Directeurs financiers
- Responsables comptables
- Auditeurs internes et externes d'entreprises

Contenu
- Impôts directs
- TVA
- Droit de timbre
- Impôt anticipé
- Gestion des risques

Conditions-cadres
Des connaissances de base en fiscalité sont conseillées

Vos avantages
Vous cernerez
- La limite entre optimisation, fraude et évasion fiscale

Vous saurez
- Évaluer les risques majeurs par type d'impôt et les quantifier (intérêts, pénalités et délais)
- Mettre en place un outil de bonne pratique

Responsable du séminaire
Sarra Perrin, Experte fiscale dipl, MScM HEC Lausanne, Associée, Perrin & Co LLC, Lausanne

Conférencières
Sarra Perrin, (voir ci-dessus)

Coralie Dumoulin, MScM HEC Lausanne et Saint-Gall, Senior Manager en fiscalité indirecte chez Deloitte.

Sarra Perrin

Coralie Dumoulin

Date
15.10.2021 le matin

Lieu
Beau-Rivage Palace
Chemin de Beau-Rivage 21
1006 Lausanne
www.brp.ch

Prix du séminaire
CHF 410.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris
- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

EXPERT suisse
Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.10	Introduction	Sarra Perrin
09.10–09.30	Définition théorique des risques – Savoir cerner la limite entre optimisation, fraude et évasion fiscale	Coralie Dumoulin & Sarra Perrin
09.30–10.15	Risques majeurs par type d'impôt	Coralie Dumoulin & Sarra Perrin
10.15–10.45	Pause-café	
10.45–11.15	Conséquences – évaluer les risques (intérêts, pénalités, délais)	Coralie Dumoulin & Sarra Perrin
11.15 – 12.10	Pratiques et opportunités – Sujets fréquemment soulevés par l'administration en cas de contrôle	Coralie Dumoulin & Sarra Perrin
12.10–12.15	Conclusion	Sarra Perrin

Dispositions
Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales
Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation
Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais
Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–
Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données
Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.